Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Développement cognitif et social* — *2015-2016*

Code
T.TS.SO359.E9E.F.15

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS

Niveau
- ☑ module de base
- ☐ module d'approfondissement
- ☐ module avancé
- ☐ module spécialisé

Caractéristique
Aucune

Type de module
- ☑ module principal
- ☐ module lié au module principal
- ☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- ☐ module sur 1 semestre
- ☐ module sur 2 semestres
- ☑ semestre de printemps
- ☐ semestre d'automne
- ☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
☑ français

Volées PT2014 - EE2012
Semaines 8 à 24
Jeudi et/ou vendredi

3 *Prérequis*

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☑ Pas de prérequis
- ☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétence principale :
9. Evaluer et réorienter l'action.

Compétences secondaires :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes dans la société.

Compétences effectives :
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
7.5 Construire et mettre en œuvre un projet d'intervention.
8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.
9.1 Evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens.
9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.
9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

Objectifs généraux d'apprentissage :
- Etre capable d'élaborer un projet (éducatif) individualisé efficace, respectant les étapes de la méthodologie d'intervention en travail social et favorisant notamment l'autonomie et/ou l'intégration des personnes concernées.
- Être capable de planifier l'évaluation de son intervention éducative (évaluation initiale, intermédiaire et finale).
- Être capable de repérer les collaborations nécessaires à la mise en place d'un projet (éducatif) individualisé : collaboration avec le bénéficiaire de l'action sociale, avec sa famille, avec l'équipe éducative, avec le réseau et en interdisciplinaire; être capable d'argumenter la pertinence de ces collaborations et d'en nommer les enjeux principaux.
- Être capable de nommer les valeurs, forces et limites d'un projet (éducatif) individualisé.

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

La mise en place de projets (éducatifs) individualisés est devenue une pratique courante dans une majorité d'établissements socio-éducatifs. Ce dispositif à vu le jour dans les années 1980, avec pour objectif principal de limiter l'emprise potentielle de l'institution sur les bénéficiaires de l'action sociale (Boutinet, 2010; Petitpierre, 2011). Il apparaît donc nécessaire d'outiller les futur-e-s éducateurs et éducatrices afin de les former à cette pratique, mais également pour leur permettre d'y poser un regard averti.

De fait, parmi les outils permettant de personnaliser l'intervention socio-éducative, de la structurer et de l'évaluer, le projet (éducatif) individualisé occupe une place de choix. Il vise la mise en oeuvre de programmes d'apprentissage efficients, au service notamment de l'autonomie (fonctionnelle et de jugement), de l'intégration et de l'insertion des bénéficiaires de l'action sociale.

Ce module est plus particulièrement tourné vers les personnes en situation de handicap, qu'elles soient touchées par une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle. Les outils qui y sont présentés sont toutefois transposables - de manière directe ou après quelques réajustements - à toutes les populations auxquelles les éducateurs sociaux sont confrontés : personnes toxicodépendantes, enfants et adolescents en difficulté sociale, personnes âgées, etc.

Ce module présentera ainsi les différentes étapes de la méthodologie de projet; ceci depuis l'évaluation initiale du bénéficiaire et de sa situation jusqu'à la planification de l'évaluation finale de l'intervention socio-éducative, en passant par toutes les phases de l'élaboration d'un projet (éducatif) individualisé : pose de la problématique, des hypothèses de compréhension, des objectifs généraux, des objectifs spécifiques, choix des moyens et des méthodes d'intervention/programmes d'apprentissage.

Les différents enjeux liés à la mise en place d'un projet (éducatif) individualisé seront également abordés. Parmi ces enjeux, nous relevons : les valeurs sous-jacentes à la mise en place d'un projet (valeurs qui apparaissent notamment dans les textes de référence tels que les lois, chartes, codes de déontologie, etc.); les enjeux politiques suisses, romands et plus particulièrement vaudois; les enjeux liés aux différentes collaborations; ainsi que les forces et limites du projet individualisé.

Formes d'enseignement : Les formes d'enseignement du module alterneront cours en plénière et séminaire d'intégration en groupe de 15-20 personnes.

Des témoignages de bénéficiaires et de professionnel-le-s, ainsi que des conférences seront également proposés.

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 27 juin 2016 (semaine 26).**

Modalités de répétition :
En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :
a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
- Travail écrit individuel à remettre le **jeudi 25 août 2016 (semaine 34)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

7 ***Modalités de remédiation ****
- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****
- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

9 ***Bibliographie***

Distribuée pendant le module.

10 ***Enseignant·e·s***
Albasini-Lachat Line
Berger Jean-Claude
Girardet Khedidja
Glardon André
Gremaud Germaine
Larpin Eloïse
Lenggenhager Alizée
Martin Murielle
Mathez Daniel
Matthey Loraine
Mayor Stéphan
Poloskei Tanja
Togni Pillonel Lisa
Veyre Aline

Responsable de module *

MARTIN Murielle

Descriptif validé le *	***Descriptif validé par ****
14 décembre 2015	Philippe Beuret